

F Carnets et avis

LA VOIX DU NORD JEUDI 10 AVRIL 2025

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

Enquête publique relative à la modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Le public est informé que, par arrêté du 1er mars 2025, le Président de la CCHF a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la procédure de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Cette enquête publique se déroulera pendant une durée de 16 jours consécutifs, du **lundi 7 avril 2025 à 9h00 au mardi 22 avril 2025 à 17h**.

Ont été désignés par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille :

- Monsieur Fabrice CHASSIN, comme commissaire enquêteur.
- Madame Elsa BEVILACQUA, comme commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier papier seront déposées au siège de la CCHF et dans la mairie de Wormhout pour être mises à disposition du public, dès le premier jour de l'enquête et jusqu'à celui de sa clôture.

Le siège de l'enquête est situé au siège de la CCHF, 468 rue de la Couronne de Bieme à Bergues.

Le dossier d'enquête dématérialisé ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront à disposition du public dans les mairies des 40 communes du territoire et au siège de la CCHF.

Le dossier sera également disponible en consultation sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6193>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête du PLUI, tel que défini ci-dessous, et consigner ses observations et propositions soit :

- Sur un des registres d'enquête papier.
- Sur le registre d'enquête dématérialisé disponible à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6193>, dès le premier jour de l'enquête et jusqu'à celui de sa clôture.

Par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur par écrit au siège de la CCHF - 468 rue de la Couronne de Bieme - 59380 Bergues.

- De façon dématérialisée à l'adresse enquete-publique-6031@registre-dematerialise.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans deux communes afin de recevoir ses observations et propositions aux dates et heures consignées dans le tableau ci-dessous.

Les permanences se dérouleront soit en mairie de Wormhout (47 Place du Général de Gaulle) soit au siège de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (siège de l'enquête), 468 Rue de la Couronne de Bieme à Bergues.

- **Lundi 7 avril 2025, WORMHOUT (Mairie), 9h-12h**
- **Mardi 22 avril 2025, WORMHOUT (Mairie), 14h-17h**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an soit jusqu'au 22 avril 2026.

- Au siège de la CCHF aux jours et heures habituels d'ouverture
- sur le site internet de la CCHF : www.cchf.fr
- sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/61931>

Le dossier d'enquête est constitué des pièces suivantes :

- Les délibérations et arrêtés concernant la modification du PLUI
- Le projet de modification du plan local d'urbanisme intercommunal, comprenant :
 - 1. l'autorisation nécessaire à l'examen au cas par cas
 - Les pièces du PLUI modifiées
 - Règlement (partiel)
 - La liste des personnes publiques associées, les courriers de notification et les avis émis par les personnes publiques associées ;
 - L'avis conforme de l'autorité environnementale ;
 - Un document reprenant les textes qui régissent l'enquête publique ;
 - La copie de l'avis et des publications.

Le projet de modification de PLUI sera, à l'issue de l'enquête publique, soumis à la délibération du conseil communautaire pour approbation et mise en application.



Communauté de Communes des Hauts de Flandre

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Le public est informé que, par arrêté du 2 avril 2025, le Président de la CCHF a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la procédure de modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Cette enquête publique se déroulera pendant une durée de 30 jours consécutifs, du **lundi 28 avril 2025 à 9h00 au mercredi 28 mai 2025 à 17h**.

Ont été désignés par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille :

- Monsieur André VANDESMERCOZ, comme commissaire enquêteur.
- Monsieur Jean Charles THEULLETT, comme commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier papier seront déposées au siège de la CCHF et dans la mairie de Quédyre pour être mises à disposition du public, dès le premier jour de l'enquête et jusqu'à celui de sa clôture.

Le siège de l'enquête est situé au siège de la CCHF, 468 rue de la Couronne de Bieme à Bergues.

Le dossier d'enquête dématérialisé ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront à disposition du public dans les mairies des 40 communes du territoire et au siège de la CCHF.

Le dossier sera également disponible en consultation sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6149>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête du PLUI, tel que défini ci-dessous, et consigner ses observations et propositions soit :

- Sur un des registres d'enquête papier.
- Sur le registre d'enquête dématérialisé disponible à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6149>, dès le premier jour de l'enquête et jusqu'à celui de sa clôture.

Par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur par écrit au siège de la CCHF - 468 rue de la Couronne de Bieme - 59380 Bergues.

- De façon dématérialisée à l'adresse enquete-publique-6149@registre-dematerialise.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans deux communes afin de recevoir ses observations et propositions aux dates et heures consignées dans le tableau ci-dessous.

Les permanences se dérouleront soit en mairie de Quédyre (1bis Rue de Socx) soit au siège de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (siège de l'enquête), 468 Rue de la Couronne de Bieme à Bergues.

- **Lundi 28 avril 2025 à BERGUES (siège CCHF) de 9h-12h**
- **Mardi 14 mai 2025 à QUÉDYRE (Mairie) de 14h-17h**
- **Samedi 24 mai 2025 à QUÉDYRE (Mairie) de 9h-12h**
- **Mardi 28 mai 2025 à BERGUES (siège CCHF) de 14h-17h**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an soit jusqu'au 28 mai 2026.

- Au siège de la CCHF aux jours et heures habituels d'ouverture
- sur le site internet de la CCHF : www.cchf.fr
- sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6149>

Le dossier d'enquête est constitué des pièces suivantes :

- Les délibérations et arrêtés concernant la modification du PLUI
- Le projet de modification du plan local d'urbanisme intercommunal, comprenant :
 - La note de présentation,
 - L'autorisation nécessaire à l'examen au cas par cas
 - Les pièces du PLUI modifiées
 - Règlement de la zone AUE modifié
 - Planche de zonage n°1 de la commune de Quédyre
 - QAP de la Zone de la Croix Rouge B
 - La liste des personnes publiques associées, les courriers de notification et les avis émis par les personnes publiques associées ;
 - L'avis conforme de l'autorité environnementale ;
 - Un document reprenant les textes qui régissent l'enquête publique ;
 - La copie de l'avis et des publications.

Le projet de modification de PLUI sera, à l'issue de l'enquête publique, soumis à la délibération du conseil communautaire pour approbation et mise en application.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Beaumont-en-Cambrésis et le hameau d'Audercourt à Caudry
Demande de déclaration d'intérêt général

Le syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Erclin (SMABE) a déposé un dossier de demande de déclaration d'intérêt général.

Par arrêté préfectoral, cette demande est soumise à une enquête publique du : **lundi 28 avril 2025 - 9h00 au vendredi 16 mai 2025 - 17h00**

Le public pourra prendre connaissance du dossier en version papier au sein des mairies de Beaumont-en-Cambrésis et de Caudry aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le public pourra formuler ses observations qui seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible et téléchargeable sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (www.nord.gouv.fr), rubrique « Politiques publiques / Environnement / Eau / Police de l'eau / Consultations, participations et enquêtes publiques / Enquêtes publiques / OTA / Dossiers d'enquête publique ».

Un accès gratuit au dossier informatique est également garanti, sur rendez-vous, dans les bureaux de la DDTM du Nord (Clé Marianne, 2 boulevard Garibaldi, CS 90 007, 59042 Lille Cedex - ddtm-nord@gouv.fr).

Le dossier d'enquête publique comprend la demande de déclaration d'intérêt général. Le commissaire-enquêteur, M. Hubert DERIEUX, géomètre expert retraité, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales, aux dates, horaires et lieux figurant ci-après :

- **lundi 28 avril 2025 de 9h00 à 12h00 en mairie de Beaumont-en-Cambrésis**
- **mercredi 7 mai 2025 de 14h00 à 17h00 en mairie de Caudry**
- **vendredi 16 mai 2025 de 14h00 à 17h00 en mairie de Beaumont-en-Cambrésis**

Les observations peuvent également être adressées, pendant toute la durée de l'enquête, à Monsieur le commissaire-enquêteur :

- par écrit à l'adresse suivante : mairie de Beaumont-en-Cambrésis 2 rue Marc Defosse - 59540 Beaumont-en-Cambrésis avec la mention « DIO Beaumont-en-Cambrésis / Caudry »
- par voie électronique en les consignant sur le registre numérique à l'adresse : www.registre-dematerialise.fr/61627 ou en envoyant un mail à l'adresse : enquete-publique-61627@registre-dematerialise.fr

Pendant toute la durée de l'enquête :

- les observations et propositions du public transmises par voie postale ou électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire-enquêteur sont consultables au siège de l'enquête ainsi que dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (www.nord.gouv.fr), rubrique « Politiques publiques / Environnement / Eau / Police de l'eau / Consultations, participations et enquêtes publiques / Enquêtes publiques / OTA / Dossiers d'enquête publique » ;
- le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées dans des accessibles sur internet.

Toute information complémentaire relative au projet pourra être obtenue auprès de Monsieur Morel du syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Erclin (morel.smabe@laposte.net 03 27 85 29 02), qui est l'interlocuteur de ce dossier.

Après enquête publique, le rapport et les conclusions motivées ainsi que le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dans la mairie où s'est déroulée l'enquête, ainsi qu'en DDTM, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et seront publiés sur le site « Les services de l'Etat dans le Nord » (www.nord.gouv.fr), rubrique « Politiques publiques / Environnement / Eau / Police de l'eau / Consultations, participations et enquêtes publiques / Enquêtes publiques / OTA / Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur ».

A l'issue de l'enquête publique, le préfet du Nord pourra accorder la déclaration d'intérêt général.

MARCHÉS PUBLICS DE SERVICES

PROCÉDURES ADAPTÉES DE - 90 000 EUROS



Avis d'appel public à la concurrence

Marché de Maîtrise d'œuvre pour la reconstruction et agrandissement de la bibliothèque

Organisme acheteur : Mairie de CAPINGHEM
55 bis rue Poiracé
59 160 - CAPINGHEM
Tel : 03 20 92 17 66
Mail : contact@ville-capinghem.fr

Type de marché public : Marché de services - Marché de maîtrise d'œuvre.

Objet du marché : **Marché de Maîtrise d'œuvre pour la reconstruction et agrandissement de la bibliothèque**

Classification travaux : 4212330 - travaux de construction des bibliothèques

7100000 - services d'architecture, de construction, service d'ingénierie et services d'inspection

Critères de sélection : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Condition de retrait des offres :

Les dossiers de consultation sont à retirer sur le site internet du CDG59, <https://marchespublics596280.fr>, espace marchés publics.

Le dossier est consultable sur le site internet de la commune : <https://capinghem.fr>

Date de la consultation : mardi 26 mars 2025 à 9h00

Date limite de remise des offres : vendredi 25 avril 2025 à 17h30

Brenseignements complémentaires :

Tel : 03 20 92 34 97
Mail : marion.dreux@ville-capinghem.fr



Bureau des procédures environnementales

COMMUNE DE BLARINGHEM

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La société BAUDELET HOLDING, dont le siège social est situé au Lieu-dit « Les Prairies » à 59173 BLARINGHEM, a déposé un dossier en vue de demander l'enregistrement de la mise en place d'une usine de fabrication de matériaux d'isolation en fibres de bambou pour son exploitation située sur le territoire de la commune de 59173 BLARINGHEM comprenant l'activité principale soumise à enregistrement au titre de la rubrique n°2410-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, une consultation est organisée en mairie de BLARINGHEM, rue Pierre-Désolin, du **lundi 28 avril au mercredi 28 mai 2025** inclus, aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30) et sous réserve de fermeture exceptionnelle. La mairie sera fermée le **vendredi 9 mai 2025**. Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre ouvert à cet effet ou lui être envoyées à elles sont remises par écrit.

Elles pourront également être adressées par courrier à la préfecture du Nord à l'adresse :

- Direction de la coordination des politiques interministérielles - Bureau des procédures environnementales - 12 rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE Cedex - ou par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ccpi-enquete-publique@nord.gouv.fr (en précisant : dossier BAUDELET HOLDING à BLARINGHEM).

L'utilisation de l'adresse par voie électronique ne permet pas de joindre des documents autres qu'au format PDF et de taille supérieure à 5 Mo, ni de respecter l'anonymat. Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées dans des accessibles sur le site internet.

Une version numérique du dossier sera également disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/nrpe-industries-enregistrements-2025>) pendant une durée de quatre semaines.

Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant la durée de celle-ci, en mairie de BLARINGHEM (59) et de RACQUINGHEM (62).

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Nord et la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un refus.

COLLECTIVITES | MAIRIES | PREFECTURES

Toucher 1 habitant sur 2 de votre territoire et dématérialiser vos registres de consultation, enquêtes publiques en quelques minutes.

avec PROXI TESTIMONIALES

Contactez-nous

serviceclientslegales@rosselconseil.fr

Diffusez votre annonce dans le journal

Notre équipe vous accompagne

0809102259 - Service 0,05 € min + prix appel

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)